

Accueil de loisirs « OXYGENE »

2025



ACCUEIL DE LOISIRS OXYGENE
Rue du stade 43 600 Les Villetes



Accueil Oxygène : 04 71 66 50 02

Accueil de loisirs Oxygène : 06 81 37 75 48

Périscolaire et accueil ados « les spados » : 06 87 84 21 39



direction@oxygene43.fr : **Accueil Oxygène**
periscolaire@oxygene43.fr : **Périscolaire**

oxyspados@oxygene43.fr : **Ados**



Blog : oxygene43.e-monsite.com

Facebook : www.facebook.com/groups/205239447942898/

Instagram : <https://www.instagram.com/spados.oxygene/?hl=f>

L'Accueil de Loisirs OXYGENE est une structure intercommunale de la « Communauté de Communes Marches du Velay/Rochebaron »



SITUATION GEOGRAPHIQUE

L'accueil de loisirs OXYGENE est implanté Rue du stade, à proximité de la salle polyvalente et d'un complexe sportif. (Aire de jeux : Terrain de foot, de tennis, table de ping-pong)

Nous accueillons principalement des enfants de la commune des Villettes puis des communes voisines et plus rarement hors communauté de communes.

La commune des Villettes compte environ de 1500 habitants.

L'accueil « Les Spados » (11/17 ans) se situe dans « la salle petiot », mise à disposition par la mairie des Villettes, partagée avec d'autres associations de la commune.

Le périscolaire se situe dans les locaux d'Oxygène accueillant les enfants de l'école de privée et publique de la commune des Villettes

Cher(e)s adhérent(e)s,

Voici un livret présentant l'**Accueil de Loisirs OXYGENE**

Le projet éducatif



Le projet pédagogique



Le personnel pédagogique



Les modes de fonctionnement



Un modèle d'une journée type



Les Tarifs



Les Ateliers Parents/Enfants



Les Partenaires



Signature du livret





LE PROJET EDUCATIF D'OXYGENE

L'association est composée de bénévoles formant ainsi le bureau et le Conseil d'Administration.

Le projet éducatif est élaboré par l'association. Il définit les valeurs éducatives de la structure.

Voici les orientations éducatives de l'association « OXYGENE »

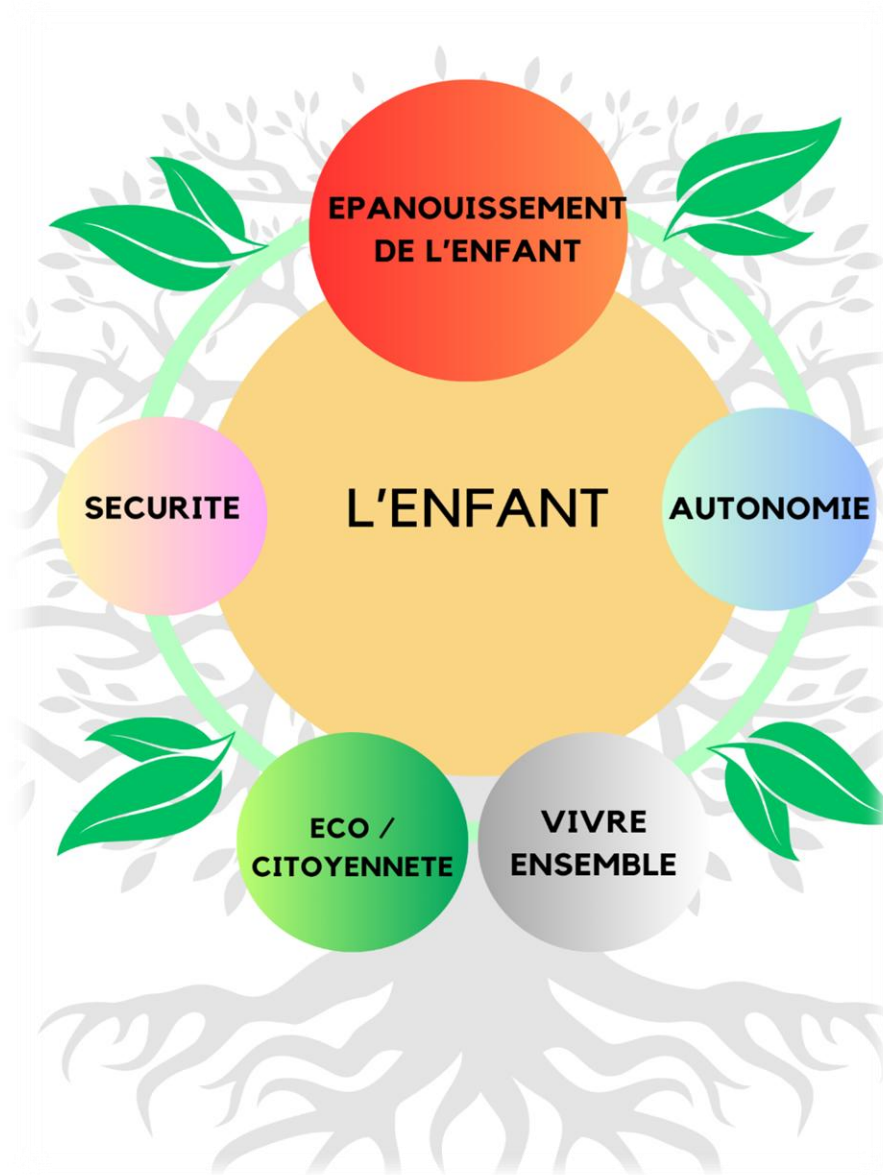
- ❖ **Epanouissement de l'enfant** : La programmation d'activités adaptées aux envies, besoin et attentes des enfants, des salles d'activités aménagés en fonction de leur âge permettent l'épanouissement de l'enfant au sein de l'accueil. Ils sont invités à partager leurs retours d'expériences pour faire évoluer les activités en fonction de leur goût.
- ❖ **Sécurité** : Nous sommes vigilants au quotidien à la sécurité affective, morale et physique des enfants
- ❖ **Vivre ensemble** : Nous chercherons à promouvoir des valeurs telles que : le respect, la solidarité, la bienveillance, l'inclusion afin que chacun (enfants, jeunes et adultes) puisse évoluer et vivre ensemble au sein de la structure
- ❖ **Autonomie** : Les enfants seront acteurs de leurs loisirs en leur permettant de choisir sur certains temps parmi plusieurs activités proposées. Nous permettons au groupe ados de construire lui-même son programme d'activité et ainsi être acteur de leurs vacances
- ❖ **Eco et citoyenneté** : Nous encourageons la participation active des enfants à la vie de la structure, en les sensibilisant à ses valeurs, à la responsabilité. Nous orientons également cette sensibilisation autour la question écologique, en proposant de nombreux projets de développement durable.

LE PROJET PEDAGOGIQUE

Les objectifs généraux :

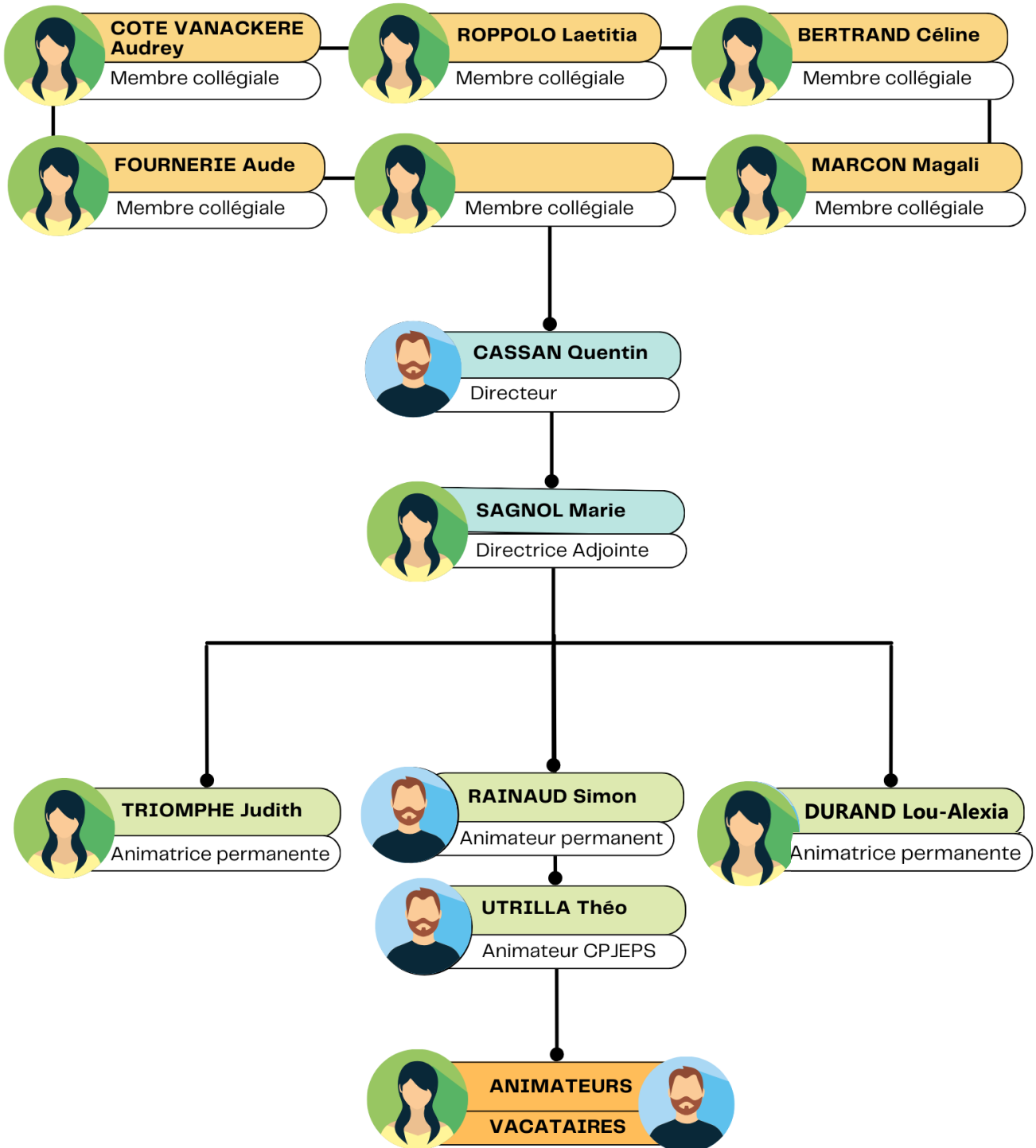
- ❖ L'épanouissement de chacun
- ❖ Développer et mettre en place un cadre sécurisant
- ❖ Favoriser et développer le vivre ensemble au sein de chaque groupe et au sein de la structure
- ❖ Développer l'autonomie de l'enfant
- ❖ Susciter l'esprit de citoyenneté
- ❖ Sensibiliser les enfants au respect de la planète

Du projet pédagogique découlent des projets d'animation préparés et menés par l'équipe pédagogique durant les différents temps de l'accueil.





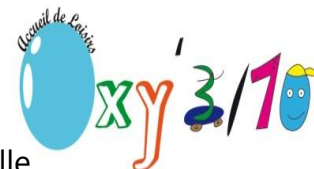
LE PERSONNEL PEDAGOGIQUE



FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL

Sont accueillis les enfants de 3 à 17 ans répartis en différents groupes : **3/5 ans, 6/7 ans, 8/10 ans et 11/17 ans**

Les vacances scolaires



L'accueil de loisirs fonctionne de 8h00 à 18h30, 7h30 si prévenu la veille.
La capacité d'accueil est de 64 enfants et 24 jeunes pendant les vacances
Nous sommes ouverts en journée, demi-journée avec ou sans repas, possibilités de fournir un Pique-Nique.

Les petites vacances : Hiver, Printemps, Toussaint et Noël

Fermeture une semaine pour les vacances de Noël

Les grandes vacances : Juillet – Août

Fermeture deux semaines en Août

Le périscolaire



Les mercredis

L'accueil de loisirs fonctionne de 8h00 à 18h30. 7h30 si prévenu la veille.
La capacité d'accueil est de 36 enfants.
Nous sommes ouverts en journée, demi-journée avec ou sans repas.

L'accueil du soir

L'accueil fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h15 à 18h30 dans les locaux d'Oxygène. Le trajet des écoles au centre est assuré par l'accueil de loisirs en bus et à pied.

L'accueil concerne l'école privée et publique de la commune des Villettes.

La capacité d'accueil est de 62 enfants.

Ateliers parents/enfants



Une activité en lien avec un thème précis est organisée de 18h à 19h soit le lundi, mardi ou jeudi une fois par période périscolaire.

Les parents sont tenus de se conformer aux horaires d'ouverture et de fermeture, OXYGENE décline toute responsabilité des enfants avant et après les horaires indiqués

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Dossier d'inscription

Les dossiers d'inscription sont valables 3 ans. Il comporte :

- **La fiche d'inscription** : renseignant toutes les informations concernant l'enfant et la famille, indispensables au bon accueil de votre enfant.
- **La copie des vaccins de l'enfant**
- **Un justificatif de Quotient familial.**

En cas de divorce ou de séparation, les parents s'engagent à communiquer tout changement d'adresse, de numéros de téléphone... à la structure afin de pouvoir les prévenir en cas d'urgence.

L'enfant sera accueilli au sein de la structure seulement si le dossier d'inscription est complet.

Frais de garde

Vous pouvez bénéficier d'aides pour vos impôts ou comité d'entreprise. Nous pouvons ainsi vous fournir une attestation de frais de garde.

Cette aide concerne les enfants de 3 à 6 ans.

Absences

Les absences doivent être signalées à la direction la veille avant 16h et 48h avant pour les **sorties** et les **repas**.

Une pénalité ou un non-remboursement sera effectué si cela n'est pas respecté. Pour toutes absences médicales, un certificat médical sera demandé.

Conditions d'admission

Les enfants peuvent être accueillis en accueil de loisirs s'ils sont scolarisés et propres ou à partir de 3 ans, grâce à une dérogation de la PMI. Ces modalités peuvent changer en fonction des textes réglementaires.

Première inscription

- Visiter la structure avec l'enfant afin de se familiariser avec l'accueil
- Inscrire son enfant en demi-journée pour une adaptation progressive
- Pas d'inscription en sortie avant de connaître l'enfant, le fonctionnement et le personnel de la structure

Affaires personnelles

Tout jouet personnel apporté par l'enfant dans la structure ne devra en aucun cas présenter un caractère dangereux.

La direction pourra confisquer le jouet s'il peut nuire à la sécurité.

D'autre part, l'association décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation de l'objet, il en est de même pour les bijoux et les vêtements...

Maladie de l'enfant

Pour toute prise de médicament, les parents doivent fournir obligatoirement une ordonnance et une autorisation écrite et nominative portant le nom de l'enfant et la posologie à donner à la Direction.

Aucune automédication ne sera tolérée

Si votre enfant est atteint d'une maladie contagieuse ou autre (poux etc..) nous serons en mesure de le refuser.

En cas de température ou autres signes de maladie, nous vous demanderons de venir récupérer votre enfant.

Pour les particularités de santé (allergies, asthme...) un PAI sera établi en accord avec la famille, la direction et les professionnels de santé.

Non-respect

Toute dégradation volontaire des locaux ou du matériel ainsi qu'un comportement violent ou perturbateur du groupe entraînera une entrevue et un mail avec les parents de l'enfant par la direction. Une sanction sera éventuellement prise suivant les dommages.

Accueil des enfants

Les enfants sont récupérés par les parents ou la personne mentionnée sur la fiche d'inscription. Si une autre personne récupère l'enfant, merci de faire une autorisation écrite et signée en indiquant le nom de la personne.

FACTURATION ET PAIEMENT

Facturation :

Périscolaire + Mercredis : La facture est envoyée le dernier Vendredi de la période (soir des vacances scolaires) par mail (via notre logiciel de facturation). La facture comprend la fréquentation de l'accueil au périscolaire du soir et les mercredis de la période.

Vacances et soirée Ados : La facture est envoyée le dernier jour des vacances par mail (via notre logiciel de facturation). La facture comprend la fréquentation de l'accueil sur la période de vacances + la soirée ados du Vendredi soir des vacances (pour les ados uniquement).

Règlements :

Pour chaque facture un délai de règlement est fixé et mentionné sur la facture.

Possibilité de règlement :

Chèque – chèque vacances – espèce – virement (les coordonnées bancaires de l'association sont mentionnées sur la facture)

Pour des raisons de gestion et de comptabilité :

- Nous vous demandons de faire un règlement pour chaque facture si possible (pas de règlement groupé)
- Règlement par virement : mettre le titre de la facture en libellé.

Impayé et retard de paiement :

Une facture impayée entraînera une suspension d'inscription de vos enfants. L'accueil de loisirs lèvera cette suspension au règlement de la facture.

VACANCES SCOLAIRES 3/10 ANS - MERCREDIS

Vacances : Les permanences d'inscriptions sont organisées avant chaque période de vacances à l'accueil de loisirs, par mail/ par téléphone. Pendant les vacances selon disponibilités.

Mercredis : Pour les mercredis vous pouvez inscrire mois par mois ou le lundi avant 12h. Les repas doivent être commandés 48h avant.

Modalités : Préciser vos besoins : Journée – Demi-journée – Repas – Pique-Nique – Sans repas.

L'Alimentation

Fournir le goûter du matin et de l'après-midi

Les repas sont réalisés par la Maison de Retraite de St Sigolène

Possibilité d'apporter un pique-nique chaud ou froid (obligation d'alterner)

Noter le nom sur le sachet, apporter couverts, gobelet et serviette, pain, le tout dans un sac isotherme.

Rythme de l'enfant

Des temps calmes sont prévus après les repas pour les enfants de 3 à 10 ans venant à la journée (adaptés à chaque tranche d'âges). Ils seront systématiquement proposés aux enfants.



L'ACCUEIL « Les Spados » 11/17 ans

L'objectif du groupe SPADOS est de créer un lien entre les jeunes en les responsabilisant et en développant leur autonomie pour : la réalisation de leurs programmes d'activités, l'aménagement de leur salle et la réalisation de leurs projets.

Les jeunes devront s'inscrire pendant les temps d'inscriptions pour les sorties, actions et évènements.

Par Mail : oxyspados@oxygene43.fr ou par tél au **06 87 84 21 39**

Les jeunes pourront partir seul selon l'autorisation sur la fiche d'inscription.

Si l'effectif est insuffisant, les actions seront annulées ou reconduites.

En cas de désistement, le remboursement s'effectuera si nous sommes avertis deux jours avant la date de la sortie.

Les jeunes devront respecter le mode de fonctionnement (horaires, inscriptions) ainsi que le règlement.



JOURNEE TYPE

7h30 - 9h30	Accueil
9h30 - 11h30	Activités + Goûter
11h30 - 11h45	Préparation pour le repas + Arrivée des enfants pour le repas
11h30 - 12h15	Départ des enfants du matin
11h45 - 13h	Repas
13h - 13h30	Temps calme
13h30 - 14h30	Accueil
14h30 - 17h00	Activités + Goûter
17h00 - 18h30	Départ + Accueil

PERISCOLAIRE DU SOIR

Ce service concerne l'école privée et l'école publique de la commune des Villettes

Une grille d'inscription est envoyée aux familles :

- En été pour inscription de Septembre à Décembre
- En Novembre pour inscription de Janvier à Juillet.

Cette grille est à renvoyer complétée par mail ou au format papier. Un mail de confirmation vous sera ensuite envoyé.

Les inscriptions et annulations seront prises en compte chaque jour si vous signalez la veille avant 16h.

(Toute absence non signalée dans ces délais vous sera facturée)

Les Horaires : 16h15 à 18h30 :

Un car récupère à 16h15 les enfants de l'école publique. Les enfants de l'école privée sont récupérés à 16h30 et feront le trajet à pied jusqu'à l'accueil de Loisirs

Il est proposé aux enfants une pause goûter (*Fourni par les familles*).

Après le goûter les enfants auront le choix :

- Temps d'aide aux devoirs, un moment détente, une activité et /ou des jeux.

Un programme d'animation sera affiché dans les écoles et diffusé par mail.

Une soirée « spéciale » sera organisée avant chaque vacances scolaires et les départs se feront à partir de 18h sur cet événement.

Tarifs

Accueil de loisirs Oxygène (Vacances et Mercredis) - 3/12 ans

QF CAF / MSA	½ Journée sans repas	Journée sans repas	Forfait semaine		Réduction 3 ^{ème} enfant	
			Sans repas	Avec repas	1/2 journée	Journée
0 à 500	2,30 €	4,60 €	20,70 €	39,70 €	1,96 €	3,91 €
501 à 800	3,40 €	6,80 €	30,60 €	49,60 €	2,89 €	5,78 €
801 à 1100	3,80 €	7,60 €	34,20 €	53,20 €	3,23 €	6,46 €
1101 à 1300	4,80 €	9,60 €	43,20 €	62,20 €	4,08 €	8,16 €
1301 à 1500	5,60 €	11,20 €	50,40 €	69,40 €	4,76 €	9,52 €
1501 à 1700	6,40 €	12,80 €	57,60 €	76,60 €	5,44 €	10,88 €
1701 et +	6,80 €	13,60 €	61,20 €	80,20 €	5,78 €	11,56 €
Hors comcom	7,00 €	14,00 €	63,00 €	82,00 €	5,95 €	11,90 €
PRIX REPAS : 4€			Forfait semaine : 5 journées			
Adhésion Annuelle : 20€			Réduction 3^{ème} enfant : 15%			

Sous conditions que les 3 enfants soient présents et valable pour le dernier enfant inscrit

Accueil Périscolaire Oxygène

Quotient Familial	Fréquentation à la séance	Forfait Fréquentation +10 séances par période
0 à 500	2,00 €	20 €
501 à 800	2,50 €	25 €
801 à 1100	3,00 €	30 €
1101 à 1300	3,20 €	32 €
1301 à 1700	3,40 €	34 €
1701 +	3,80 €	38 €

Accueil de loisirs Oxygène SPADOS - 13/17 ans

Les tarifs 13-17 ans ne comprennent pas de tarifs journées et demies-journées : seuls les éventuels suppléments sorties/activités/soirées sont facturés

Repas : 4€

Adhésion annuelle individuelle : 30€

Possibilité de prendre un repas chaud pour **4€** ou d'apporter le pique-nique (apporter vos couverts, assiette, verre etc....) ... signalé 48h avant.

FONCTIONNEMENT Atelier / Enfants

Ateliers parents/enfants appelés « **Oxy'parents/enfants** » afin de partager des moments d'échanges et de découvertes au sein de la structure.

Nous proposons des **Ateliers gratuits** un **soir par période scolaire de 18h à 19h à l'accueil de loisirs selon un thème précis.**

Nous avons réalisé et adressé un dossier REAAP "Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents" (projet d'action en direction des parents) auprès de la CAF de haute Loire, afin d'avoir des subventions pour pouvoir continuer de reconduire ses actions parents/enfants à titre gratuit pour les familles en faisant appel à des intervenants locaux.

Modalités d'inscription des ateliers :

- Atelier ouvert à tous.
- L'enfant (de 3 à 17ans) est accompagné d'un adulte « *parents ou autres membres de la famille* ».
- Un mail d'information est envoyé aux familles.
- Affiche explicative diffusée à l'accueil de Loisirs.
- Inscription obligatoire (places limitées) :
 - par tel 06 87 84 21 39
 - par mail periscolaire@oxygene43.fr

NOS PARTENAIRES



Dans le cadre de sa compétence Enfance-Jeunesse, La Communauté de communes « Marches du Velay/Rochebaron » apporte un soutien financier et logistique aux activités mise en œuvre par les différentes structures du territoire.



Dans le cadre leurs politiques en direction du temps libre des enfants et des jeunes, la CAF et la MSA contribuent au développement et au fonctionnement des équipements de loisirs.



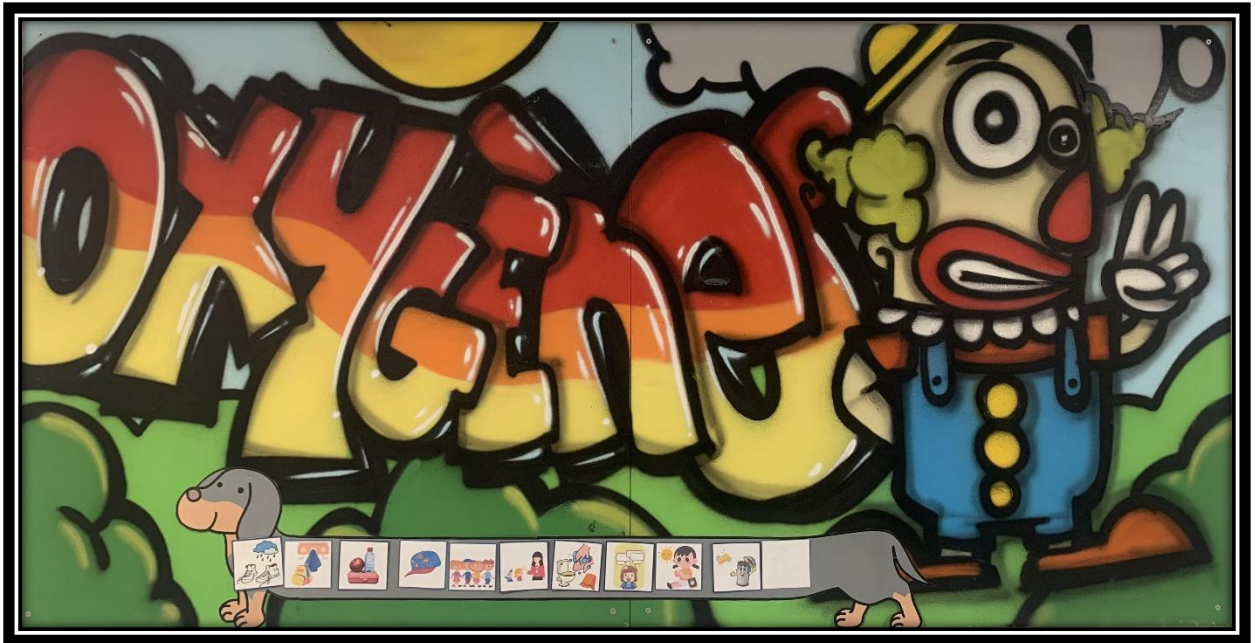
L'accueil de loisirs OXYGENE est agréé par le ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et du sport aux Services Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) qui apporte un soutien technique en matière de réglementation, législation, formation, outils et connaissance du territoire.



La commune Les Villettes met à disposition la salle polyvalente et ses dépendances ainsi que les différents espaces de loisirs situés à côté d'Oxygène.



Le conseil département est un appui financier via le dispositif livret ressource afin d'aider les structures dans une réflexion d'activité, apporter une plus-value éducative aux publics accueillie et enlever le supplément aux familles.



Coupon à rendre

Nous soussignés,
Mr et Mme.....

Parents, tuteurs, certifions sur l'honneur être titulaire

De l'autorité parentale sur l'enfant(s)

.....

.....

.....

Nous avons pris connaissance du règlement
De la structure et y adhérons sans aucune restriction.

Fait à

Le/...../.....

Signature des responsables légaux :